



Patron caractériel qui saccage mon bureau

Par **Marlin**, le **02/06/2009** à **13:25**

Bonjour,
je suis salarié dans une entreprise depuis plus d'un an.
Cette boîte a une particularité : un turnover assez épatant puisque les équipes sont en général renouvelées chaque année (suite aux nombreux départs de salariés).
Le patron est caractériel, multiplie les humiliations, agressions verbales en plein dans la salle de travail...
Aujourd'hui je reviens de ma pause déjeuner, et mon bureau est dans un désordre hallucinant. Des papiers partout, les objets renversés.
Je n'ai pas besoin de demander qui a fait ça, mais je demande surtout si on l'a vu.
Et la réponse est oui : c'est bien mon patron qui a fait ça.
J'ai pris des photos.
Que dit le droit là-dessus ?
Merci de vos réponses.